

Rôle du médecin généraliste dans les problèmes de santé liés au travail

Responsable : Marion BOUILLOT

Une journée une fois par an

Accidents de travail, maladies professionnelles, souffrance au travail sont des motifs fréquents de consultation en Médecine générale. Le but de cette journée est d'apporter, à partir de situations cliniques, des « outils » pour cet accompagnement souvent spécifique et parfois difficile. Le séminaire est expertisé par un médecin généraliste et un médecin du travail.

Objectifs:

- Prendre en charge des accidents de travail et des maladies professionnelles (reconnaissance, règles administratives)
- Sensibiliser aux cancers professionnels
- Intégrer le rôle du médecin du travail et la coordination avec le MG
- Comprendre et accompagner les situations de souffrance au travail